



Une solution de vote en ligne pour les AG des associations

Simple et sécurisé : les associations peuvent désormais opter pour le vote électronique en Assemblée générale.

Vos adhérents s'expriment

en votant en ligne sur vos résolutions.

Ils ont reçu convocation et annonce d'ouverture du vote : ils créent leur compte Civicpower en quelques clics et se prononcent sur les résolutions.

Si vous avez choisi cette option, ils ont la possibilité de modifier leur vote pendant toute la période du vote.

Ils peuvent également accéder aux résultats du vote via leur espace Civicpower, si vous avez choisi de les publier.



Vous avez des questions ?

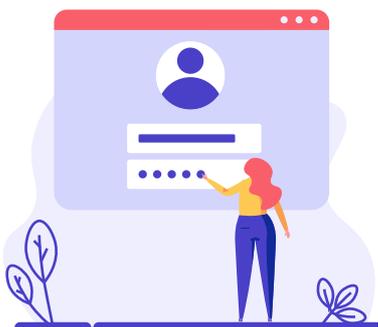
Nous avons des réponses !

Toutes les réponses sont dans notre [Espace d'aide dédié](#) et notre rubrique [Questions Fréquentes](#). N'hésitez pas à [nous contacter](#) pour toute interrogation ou demande de démonstration.

Comment ça marche ?

Vous organisez votre vote en quelques étapes simples.

1



Accédez à Civicpower depuis HelloAsso

2



Créez le profil organisateur de votre association et liez votre compte HelloAsso

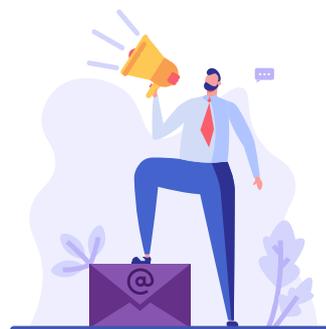
3



Configurez votre vote

Saisissez les paramètres de votre vote, les résolutions et ajoutez les documents liés.

4



Sélectionnez vos participants

En récupérant vos contacts de campagne HelloAsso ou en important vos adhérents autorisés à voter.

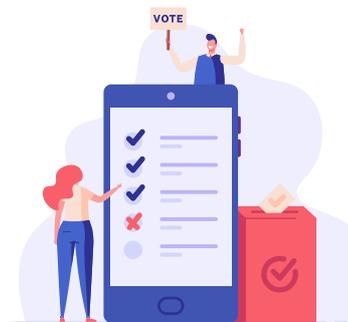
5



Gérez les notifications

Activez et personnalisez les notifications dont vous avez besoin.

6



Publiez !

Et attendez que vos adhérents s'expriment sur les résolutions de votre AG.